



## **Appel à candidature en vue de constituer le corps d'ingénieurs civils et d'architectes dans la fonction publique**

Conformément aux lois et règlements en vigueur, l'Office de Management et des Ressources Humaines (OMRH) lance un appel à candidature, dans le cadre de la modernisation de l'administration et de la rénovation de la fonction publique, pour le recrutement, sur concours, de cent (100) ingénieurs civils et architectes devant constituer le « corps d'ingénieurs civils et d'architectes ».

**Le concours aura lieu au cours du mois d'octobre 2018. La période de dépôt des candidatures débutera le 20 août 2018 et prendra fin le 21 septembre 2018 à 4h00 P.M.**

Les lauréats du concours bénéficieront d'une formation initiale à partir du mois de janvier 2019 et devront suivre tout le processus d'accès à la fonction publique prévu par les lois régissant la matière.

La candidature des jeunes, des femmes et des personnes en situation de handicap est vivement encouragée.

### **Pour être candidat(e), il faut :**

- être de nationalité haïtienne ;
- être âgé de 35 ans au plus ;
- jouir de ses droits civils et politiques ;
- être de bonnes vie et mœurs ;
- être détenteur ou détentrice au moins d'un diplôme de licence en génie civil ou en architecture ou de diplômes étrangers reconnus comme équivalents.

**Les candidats (es) devront soumettre un dossier comportant les pièces suivantes :**

- Curriculum vitae ;
- photocopie du diplôme de licence en génie civil ou en architecture ;

- photocopie de l'acte de naissance ou de l'extrait des Archives ;
- deux (2) photos d'identité de date récente ;
- un certificat médical de date récente ;
- photocopie du matricule fiscal ;
- photocopie de la carte d'identification nationale (CIN);
- extrait du casier judiciaire de date récente.

Les intéressés (es) sont priés (es) de faire parvenir leur **dossier de candidature complet** à l'adresse électronique suivante : [recrutement@omrh.gouv.ht](mailto:recrutement@omrh.gouv.ht) ou le déposer soit au bureau de l'OMRH sis au no. 14, rue Debussy, Turgeau, Port-au-Prince, soit aux délégations ou directions départementales de l'Éducation nationale de leur région, pendant les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 8h30 A.M. à 4h00 P. M.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site web de l'OMRH : [www.omrh.gouv.ht](http://www.omrh.gouv.ht)

OMRH/Primature